



Le Sou des écoles de GONCELIN organise son 1<sup>er</sup> vide grenier le **dimanche 05 Mai 2024 de 9h00 à 17h00** sur le **parking de la gare à GONCELIN**. Une buvette ainsi qu'une restauration seront proposées sur place. Ci-après le règlement.

Article 1 : L'Association **Sou des Ecoles de Goncelin** organise le Dimanche 05 Mai 2024 un vide-grenier ouvert exclusivement aux particuliers, non professionnels.

Article 2 : Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est **incomplet et/ou non signé**.

Article 3 : Date limite des inscriptions samedi 4 mai 2024 dans la limite des places disponibles.

Article 4 : **Aucune inscription le jour même**.

Article 5 : Pour plus d'efficacité, les personnes ayant plusieurs véhicules pour un même emplacement devront obligatoirement arriver ensemble. Après déchargement, les véhicules doivent quitter les stands au plus tard à 8h45.

Article 6 : L'installation des exposants s'effectuera entre 7h et 9h00, les voitures doivent quitter les emplacements. Ouverture au public de 9h à 17h

Article 7 : L'absence de l'exposant (pour quelque raison que ce soit) ne donnera droit à aucun remboursement.

Article 8 : Les emplacements sont attribués par les placiers en fonction des réservations par ordre d'inscription. **Ils sont totalement nus : tables, chaises et tonnelles non fournies**. Les emplacements doivent être rendus en bon état de propreté au départ de l'exposant (aucun objet, résidu, déchet laissé)

Article 9 : La taille d'un emplacement est de **2m linéaires au prix de 6€**. Il est possible de réserver plusieurs emplacements à la suite.

Article 10°: Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ainsi que d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité aucune.

Article 11 : Les organisateurs n'accepteront aucune réclamation sur les objets achetés ou vendus et déclinent toute responsabilité de perte, détérioration ou vol.

Les **modalités d'inscriptions** sont les suivantes :

- Remplir le formulaire ci-après,
- Faire un chèque en fonction du nombre d'emplacements à l'ordre du Sou des Ecoles de GONCELIN,
- Faire une copie de la pièce d'identité recto/verso.

**Annulation en cas de forte pluie !**

**Dans ce cas la restitution du chèque se fera le jour même sur place entre 9h et 10h**



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## VIDE GRENIER SOU DES ECOLES DE GONCELIN



Formulaire à retourner complété et accompagné des pièces justificatives et du paiement à l'adresse suivante :

**Sou des écoles de GONCELIN - Vide grenier**

**Place de la mairie 38570 GONCELIN**

(Boîte aux lettres au niveau du grand portail de l'école primaire)

**Un mail vous sera envoyé pour vous confirmer votre inscription**

NOM : .....

Prénom : .....

Téléphone portable : .....

Mail (obligatoire pour confirmation inscription) : .....

Nombre d'emplacements - 1 emplacement = 2m = 6€ (chèque à l'ordre du Sou des écoles de GONCELIN) : .....

N° de la pièce d'identité : .....

Délivré le : ..... Par : .....

Je soussigné(e), .....né(e) le  
.....

à ..... et demeurant  
.....

déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant
- ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de même nature lors de cette année (Article R321-9 du Code pénal)
- de présenter à la vente uniquement des objets personnels. (Article L 310-2 du Code de commerce)

Je confirme également avoir pris connaissance du règlement ci-joint relatif au vide grenier, en accepte les termes et demande l'autorisation de participer au vide-grenier qui sera organisé le **05/05/2024** sur le parking de la gare SNCF de Goncelin

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque d'un montant de.....€ pour la réservation de mon emplacement.

Commentaires :

Fait à ....., le .....

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »  
(obligatoire)**